



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

رابطة كرة القدم لولاية ميلانة

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE MILA

جريدة رسمية

BULLETIN OFFICIEL



N° 09

du 25-03-2019

ينبغي لكل الفرق أن تأخذ هذه الجريدة الرسمية كل التقارير الخاصة أو الأوامر العامة التي تستعيد منها هاته التقارير يمكن أن توجه إليها عن طريق البريد أن دعت الضرورة لذلك

Les clubs doivent puiser dans le bulletin Officiel Toutes les décisions particulières, ou d'ordre général, qui peuvent les intéresser, ces décisions ne leur seront communiquées par lettre qu'en cas de nécessité absolue.

Siège : Cité des 500 logts Adresse : B.P 160 Mila

Téléphone : 031-47-39-60 Fax : 031-47-39-58

Site Internet : www.ligue footwmila.dz

REUNION DU BUREAU DE LIGUE
BULLETIN OFFICIEL N° 09
Lundi 25 Mars 2019

Membres Présents Mrs		
-BENKHOUROU	Djamel	Président
-ZOUAGHI	Youcef	S/G
-BENCHIHEUB	Bouba	DAF
-BOUGHACHA	Mohamed	Médecin
-KHALFATNI	Abdelaziz	Membre
-BOUKHIT	Hemza	Membre
-BENZERAFA	Med CHERIF	D.T.W
-BELILET	Omar	Membre
-ABDELI	Achour	Membre
Membre Absent non excusé Mr		
-BOUMELIT	Djemel Eddine	Membre

La séance ouverte à 10H00 par Monsieur, **BENKHOUROU Djamel**, Président de la ligue qui souhaite la bienvenue aux membres présents, il passe la parole au Secrétaire General pour la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1- LECTURE DU COURRIER
- 2- TRAVAUX DES COMMISSIONS
- 3- QUESTIONS DIVERSES

1) LECTURE DU COURRIER

COURRIER L.R.F.Cne

- Fax Invitation au président à la réunion de travail du B.L le 04-03-2019.....T/Président
- Fax Invitation au D.T.W à Une réunion de travail le 13-03-2019.....T/DTW
- Fax A/S désignations des ArbitresT/CWA
- Fax A/S CHAMPIONNAT inter sélection U-14 et U-15.....T/CTW

COURRIER D.J.S.Mila

- fax invitation au président à une réunion de travail le 07-03-2019.....N/Fait
- Fax A/S Désignation un trio d'arbitrageT/CWA

COURRIER O.P.W.Mila

-

COURRIER CLUBS

- Lettre du club N.O.S.B A/S Service d'ordreT/COS
- Lettre du club N.O.S.B A/S désignation trio d'arbitrageT/CWA
- Fax NOSB Demande changement programmationT/COS
- Fax J.S.A.M rapport rencontre JSAM – EST (U-17).....T/CD
- Lettre du club M.B.A A/S situation du clubVU
- Lettre N.R.B.G/fb A/S Non déroulement de la rencontre NRBG/fb – H.B.A.RT/COS
- Lettre U.S.Z demande report rencontreT/COS
- Fax E.S.S.D.G demande changement lieu de rencontreT/COS
- Lettre A.B.A.B.A demande report rencontreT/COS

COURRIER DIVERS

- Lettre de Mr, CHEBBAT Yahia Demande Indisponibilité T/CWA
- Lettre De Mr, TEBBAA Aissam Entraîneur du club USSMDémission
- Lettre de Mr, ZEMMAMOUCHE Ahmed S/G du club U.S.S.MDémission
- Lettre de Mr, REMMACHE A/Hafid Entraîneur du club A.F.MDémission
- Lettre de Mr, BOURZAMA Mohamed membre de ligue demande indisponibilitéVu
- Lettre de la wilaya de Mila Copie P.V de réunionVu

3)-TRAVAUX DES COMMISSIONS

- Tour à tour chaque président rend compte des travaux de sa commission.

-C. O. S /-

- Etude des affaires
- Programmation championnat Honneur
- Programmation championnat jeunes

-C. D /-

- Etude des affaires

-C. .W. A /-

- Le président de la C.W.A rend compte sur les travaux de la Commission
- Désignations des arbitres Championnat Honneur et Championnat Jeunes.
- Formation des jeunes arbitres
- Les réunions critiques,
- Examen pour les arbitres stagiaires .

-C. .T. W /-

- Organisation 02 plateaux pour la catégorie U-13
- Regroupement championnat Inter-wilaya (sélection U-14 et U-15)..

3)-QUESTIONS DIVERS

-Plusieurs points ont été discutés :

- Le Bureau de ligue a examiné et pris des décisions relatives à la gestion administrative et financière de la ligue.

Le président

BENKHOUROU DJAMEL

le secrétaire Général

Y. Zouaghi

COMMISSION DE DISCIPLINE
Lundi 25 Février 2019

Membres Présents : Mr.,.....BOURZAMA
BOUHBILA
HIOUR

Mohamed
Mohamed
Abdelouahab



AFFAIRE N° 205 /- RENCONTRE USSM - ABABA (S) DU 23-02-2019

-KADRI Mahfoud LC 4301226 (A.B.A.B.A) Avertissement

AFFAIRE N° 206 /- RENCONTRE USBG – AFM (S) DU 23-02-2019

-SOKHAL Youssef LC 4300830 (USBG) Avertissement

AFFAIRE N° 207 /- RENCONTRE USZ - HBAR (S) DU 23-02-2019

-SIFI Med Lamnie LC 4300709 (HBAR) Avertissement

-BOUKRIKA Abderaouf LC 4300723 (HBAR) Avertissement

AFFAIRE N° 208 /- RENCONTRE WRM – NRBG/fb (S) DU 23-02-2019

-BELTOUM Yasser LC 4300225 (NRBG/fb) 01 Match ferme pour cumul de cartons + 01 match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1.000.00** D.A payable avant le 24-03-2019

-AMOURA Sif Eddine LC 4300209 (NRBG/fb) Avertissement

-FERKHI Fares LC 4300218 (NRBG/fb) Avertissement

-GOURA Abdelhamid LC 4300406 (WRM) Avertissement

-BENTOUNSI Okba LC 4300403 (WRM) Avertissement

-GUETTICHE Mahfoud LC 4300408 (WRM) avertissement

AFFAIRE N° 209 /- RENCONTRE RAA - JSBT (S) DU 23-02-2019

-BOUFES Zakaria LC 4300524 (RAA) 01 match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** D.A payable avant le 24-03-2019.+ 01 match ferme pour 4° Avertissement .

-BENACER Lokmane LC 4300514 (RAA) 01 match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** D.A payable avant le 24-03-2019..

-BOULOUEDNINE Khiredine LC 4300523 (RAA) Avertissement

-BOULEKROUNE Islem LC 4300519 (RAA) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 24-03-2019.

-BOURICHE Said Rabah LC 4301109 (JSBT) avertissement

-HADJ Azzem Djallel LC 4301103 (JSBT) avertissement

-Une amende de **5000.00** D.A est infligée au club R.A.A pour absence de l'entraîneur payable avant le 24-03-2019.

-Une amende de **5000.00** D.A est infligée au club J.S.B.T pour absence de l'entraîneur payable avant le 24-03-2019

AFFAIRE N° 210 /- RENCONTRE ESSDG – ABABA (U-15) DU 22-02-2019.....(Jeunes).

-AISSOUS Aymene LC 4301723 (ESSDG) Avertissement

-MEGHZILI Abdelkader i LC 4301701 (ESSDG) Avertissement

AFFAIRE N° 211 /- RENCONTRE AFM – WRM (U-19) DU 23-02-2019.....(Jeunes)

-DIF Lotfi LC 4300326 (AFM) Avertissement

AFFAIRE N° 212 /- RENCONTRE CRZ – USZ (U-15) DU 22-02-2019.....(Jeunes)

-CHERIER Islem LC 4300606 (CRZ) Avertissement

-BOUREZEGUE Mokhtar LC 4300604 (CRZ) Avertissement

AFFAIRE N° 213 /- RENCONTRE USSM – HBAR (U-19) DU 22-02-2019.....(Jeunes)

-MAGHLAOUI Iheb LC 4301323 (USSM) Avertissement

-GHERBOUDJ Badreddine LC 4301311 (USSM) Avertissement

-MERIOUECHE Mouaad LC 4300704 (HBAR) avertissement

-HAMMADI Lokmane LC 4300707 (HBAR) 01 match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** D.A payable avant le 24-03-2019.

AFFAIRE N° 214 /- RENCONTRE USSM – HBAR (U-17) DU 22-02-2019.....(Jeunes)

-BOUHEROUD Hemza LC 4300701 (HBAR) 01 match ferme pour cumul de cartons

-MAAROUF Abdellah LC 4301315 (USSM) Avertissement

-AISSOUS Ziad LC 4301306 (USSM) avertissement

AFFAIRE N° 215 /- RENCONTRE U.S.B.G/fb - N.R.B.G/fb (U-17) DU 22-02-2019.....(Jeunes)

-CHAKER Anis LC 4300208 (NRBG/fb) 02 matchs ferme pour insultes envers officiel plus une amende de 7000.00 D.A payable avant le 24-03-2019

COMMISSION DE DISCIPLINE

Lundi 04 Mars 2019

**Membres Présents : Mr,.....BOURZAMA
BOUHBILA
HIOUR**

**Mohamed
Mohamed
Abdelouahab**



REPRISE AFFAIRE N° 210 /- RENCONTRE ESSDG – ABABA (U-15) DU 22-02-2019.....(Jeunes).

-MEGHZILI Abdelkader LC 4301723 (ESSDG) 01 match ferme pour cumul de cartons

AFFAIRE N° 216 /- RENCONTRE I.R.C.M - ESSDG (U-15) DU 01-03-2019.....(Jeunes).

-BELDJAHEL Salah Eddine LC 4301703 (ESSDG) Avertissement

AFFAIRE N° 217 /- RENCONTRE NRBG/fb – R.A.A (U-17) DU 01-03-2019.....(Jeunes)

-ZAARA Abdelouakil 4300210 (NRBG/fb) Avertissement

-Une amende de **5000.00** D.A est infligée au club R.A.A pour absence de l'entraîneur payable avant le 03-04-2019.

AFFAIRE N° 218 /- RENCONTRE D.S.B.T – J.S.B.T (U-15) DU 15-02-2019.....(Jeunes)

-KHADIDJA Ilyes LC 4301120 (JSBT) Avertissement

AFFAIRE N° 219 /- RENCONTRE AFM – USZ (U-15) DU 02-03-2019.....(Jeunes)

-BAGHI Med Said LC 4300921 (USZ) Avertissement

AFFAIRE N° 220 /- RENCONTRE USZ – AFM (U-19) DU 02-03-2019.....(Jeunes)

-KAKHAL Mes Lamine LC 4300926 (USZ) Avertissement.

AFFAIRE N° 221 /- RENCONTRE WRM – USSM (U-19) DU 02-03-2019.....(Jeunes)

-CHERIFI Daia Eddine LC 4300408 (WRM) Avertissement

-BENABDERRAHMANE Said LC 4300423 (WRM) Avertissement

-HAMAMA SID Ali LC 4300426 (WRM) Avertissement

-KENNOUCHE Ayoub LC 4301307 (USSM) Avertissement

-GHARBOUDJE Badreddine LC 4301315 (USSM) Avertissement

AFFAIRE N° 222 /- RENCONTRE HBAR – USBG/fb (U-17) DU 02-03-2019.....(Jeunes)

-MEGHICHE Nasreddine LC 4300806 (USBG/fb) 02 matchs ferme pour comportement Antisportif plus une amende de **7000.00** D.A payable avant le 03-04-2019.

-OUARET Ala Eddine LC 4300709 (HBAR) Avertissement

-TNIBA Ayoub LC 4300707 (HBAR) Avertissement

AFFAIRE N° 223 /- RENCONTRE JSAM – EST (U-19) DU 01-03-2019.....(Jeunes)

-BRAMKI Med Chiheb Eddine LC 4302019 (JSAM) Avertissement

AFFAIRE N° 224 /- RENCONTRE J.S.A.M – E.S.T (U-17) DU 01-03-2019.....(Jeunes)

-Affaire à l'étude pour complément d'information.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Mercredi 06 Mars 2019

**Membres Présents : Mr,.....BOURZAMA
BOUHBILA
HIOUR**

**Mohamed
Mohamed
Abdelouahab**



AFFAIRE N° 225 /- RENCONTRE E.S.T - U.S.Z (S) DU 05-03-2019

une amende de **5.000.00** D.A et infligée au club U.S.Z pour absence de l'entraîneur payable avant le 05-04-2019

AFFAIRE N° 226 /- RENCONTRE A.F.M – N.O.S.B (S) DU 05-03-2019

-BOUSBAA Zaki LC 4300321 (AFM) Avertissement

-GUETTICHE Abdelhak LC 4300310 (AFM) Avertissement

-BOUDERBALA Lotfi LC 4300108 (NOSB) Avertissement

-SOUALAH A/Fadel LC 4300113 (NOSB) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 05-04-2019.

AFFAIRE N° 227 /- RENCONTRE H.B.A.R – W.R.M (S) DU 05-03-2019

-MECHITOUA Oussama LC 4300717 (HBAR) Avertissement

-BOUKRIKA Abderaouf LC 4300723 (HBAR) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 05-04-2019.

-KHELLAF Ilyes LC 4300429 (WRM) Avertissement

-GOURRA A/Hamid LC 4300406 (WRM) Avertissement

-BENTOUNSI Hemza Badreddine LC 4300427 (WRM) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 05-04-2019.

- Après la remise de la feuille de match le Joueur ; BENTOUNSI Hemza s'est mal comportée envers les officiels ;

-La C.D décide ; - 02 Matchs ferme plus Une amende de 1.500.00 D.A payable avant le 05-04-2019.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Lundi 11 Mars 2019

Membres Présents : Mr,.....
BOURZAMA Mohamed
BOUHBILA Mohamed
HIOUR Abdelouahab



AFFAIRE N° 228 /- RENCONTRE USSM – JSBT (S) DU 08-03-2019

- BOUTERAA NAZIM LC 4301105 (JSBT) Avertissement
- BECHKIT ISLEM LC 4301323 (USSM) Avertissement
- AISSOUS MEHREZ LC 4301327 (USSM) Avertissement

AFFAIRE N° 229 /- RENCONTRE RAA -ABABA (S) DU 08-03-2019

- BENHEDHOUD SAADANE LC 4300512 (RAA) Avertissement
- BOUZEBRA YASSER LC 4300502 (RAA) Avertissement
- DIB SALAH LC 4300508 (RAA) Avertissement
- FELALA NABIL LC 4301226 (ABABA) Avertissement
- CHERIT RAOUF LC 4301212 (ABABA) Avertissement

AFFAIRE N° 230 /- RENCONTRE JST -MBA (S) DU 09-03-2019

- KERBAB MED LAMINE LC 4301506 (JST) Avertissement
- BAGHDOUCHE HICHEM LC 4301425 (MBA) Avertissement
- KEDADRA FOUAD LC 4301405 (MBA) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 10-04-2019.

AFFAIRE N° 231 /- RENCONTRE NOSB -CRZ (S) DU 09-03-2019

- DJAMEL MED ISLAM LC 4300123 (NOSB) Avertissement
- BOUGHEDA FATAH LC 4300105 (NOSB) Avertissement
- HAMEL MOUAD LC 4300127 (NOSB) Avertissement
- BELEMRAHET YAHIA LC 4300620 (CRZ) Avertissement
- LEKHLIFI A/RAOUF LC 4300619 (CRZ) Avertissement

COMMISSION DE DISCIPLINE

Jeudi 14 Mars 2019

Membres Présents : Mr,.....
BOURZAMA Mohamed
BOUHBILA Mohamed
HIOUR Abdelouahab



AFFAIRE N° 232 /- RENCONTRE WRM – AFM (S) DU 12-03-2019

- BENTOUNSI OKBA LC 4300403 (WRM) Avertissement
- BENKHELFELLAH ZAKARIA LC 4300306 (AFM) Avertissement
- BELOUED YOUCEF LC 4300328 (AFM) Avertissement
- GHERBOUDJ ABDENNOUR LC 4300317 (AFM) Avertissement

AFFAIRE N° 233 /- RENCONTRE CRZ -USZ (U17) DU 22-03-2019

- FOUALI AYMEN LC 4300915 (USZ) Avertissement
- LAKHAL ADHAM LC 4300919 (USZ) Avertissement
- LOUCIF BADIS LC 43006116 (CRZ) Avertissement
- BELOUDINI AYOUB LC 4300615 (CRZ) Avertissement

AFFAIRE N° 234 /- RENCONTRE USBG - WRM (U19) DU 09-03-2019

- BENABDELLAH CHIHAB LC 4300814 (USBG) Avertissement

AFFAIRE N° 235 /- RENCONTRE ESSDG -EST (U15) DU 08-03-2019

- Une amende de **5000** DA est infligé au club EST pour absence de l'entraîneur payable avant le 14/04/2019.

AFFAIRE N° 236 /- RENCONTRE NRBG/FB - RAA (U19) DU 01-03-2019

- Une amende de **5000** DA est infligé au club RAA pour absence de l'entraîneur payable avant le 14/04/2019.

AFFAIRE N° 237 /- RENCONTRE AFM - CRZ (U17) DU 08-03-2019

- BEGHILA Med LC 4300313 (AFM) Avertissement
- MEDJOUBI CHOUIB LC 4300309 (AFM) Avertissement
- BOUHENNCHE YACINE LC 4300613 (CRZ) Avertissement

AFFAIRE N° 238 /- RENCONTRE AFM -CRZ (U19) DU 08-03-2019

- DIFI LOTFI LC 4300326 (AFM) Avertissement

AFFAIRE N° 239 /- RENCONTRE USSM - USZ (U17) DU 09-03-2019

- RAHAL ISLAM LC 4300914 (USZ) 02 Match fermes pour agression envers adversaire plus une amende de **1500** DA payable avant le 14/04/2019.

AFFAIRE N° 240 /- RENCONTRE RAA – HBAR (U15) DU 09-03-2019

- BOUBENDIR YASSER LC 4300506 (RAA) Avertissement
- BOUDEF ISLAM LC 4300510 (RAA) Avertissement

COMMISSION DE DISCIPLINE

Lundi 18 Mars 2019

Membres Présents : Mr.,.....
BOURZAMA
BOUHBILA
HIOUR

Mohamed
Mohamed
Abdelouahab



REPRISE AFFAIRE N° 224 /- RENCONTRE J.S.A.M – E.S.T (U-17) DU 01-03-2019.....(Jeunes)

- BENDJABALLAH MED LC 4302005 (JSAM) Avertissement
- CHOUCHAN MOUSSA LC 4301021 (EST) Avertissement
- DJERIBAA SALAH EDUCATEUR (JSAM) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 17-04-2019
- Une amende de **1500.00** DA au club (JSAM) pour mauvaise organisation payable avant le 17/03/2019.

AFFAIRE N° 241 /- RENCONTRE JSBT – H.B.A.R (S) DU 14-03-2019

- BERKANE Med Ezzine LC 4300719 (HBAR) Avertissement
- Une amende de **5000** DA est infligée au club H.B.A.R pour absence de l'entraîneur payable avant le 17/04/2019.

AFFAIRE N° 242 /- RENCONTRE U.S.Z – M.B.A (S) DU 14-03-2019

- DEHIMI Nabil LC 4301403 (MBA) Avertissement
- Une amende de **5000** DA est infligée aux deux clubs U.S.Z - M.B.A pour absence de l'entraîneur payable avant le 17/04/2019

AFFAIRE N° 243 /- RENCONTRE ABABA – NRBG/fb (S) DU 16-03-2019

- CHATER Soheib LC 4301214 (ABABA) 03 Matches ferme pour agression envers adversaire plus une amende de 1 500.00 D.A payabla avant le 17-04-2019.
- SEKEHAL Raid LC 4300220 (NRBG/fb) 03 Matches ferme pour Echange de coup envers adversaire plus une amende de 1 500.00 D.A payabla avant le 17-04-2019.
- LEBZIR Aissam LC 4301207 (ABABA) Avertissement
- CHERIET Raouf LC 4301212 (ABABA) Avertissement
- MENTOURI Hemza LC 4301221 (ABABA) Avertissement
- Une amende de **5000** DA est infligée au club **ABABA** pour absence de l'entraîneur payable avant le 17/04/2019.

AFFAIRE N° 244 /- RENCONTRE E.S.T – W.R.M (S) DU 16-03-2019

- DJERADI Lokmane LC 4300404 (WRM) 01 Match ferme pour cumul de cartons.
- GUESSOUM SEIF EDDINE LC 4301019 (EST) Avertissement
- AMROAYACHE HOUSSEM LC 4300416 (WRM) Avertissement

- AFFAIRE N° 245 /- RENCONTRE WRM -RAA (U19) DU 15-03-2019.....(jeunes)

- CHEBBAT ANIS LC 4300407 (WRM) avertissement .
- CHERIFI DIAEDDINE LC 430408 (WRM) Avertissement
- DERMOUCHI A/BASSET LC 4300506 (RAA) Avertissement

AFFAIRE N° 246 /- RENCONTRE CRZ -USSM (U17) DU 16-03-2019.....(jeunes)

- GHENDOUF AYOUB LC 4300622 (CRZ) Avertissement

AFFAIRE N° 247 /- RENCONTRE CRZ – USSM (U19) DU 16-03-2019.....(jeunes)

- GHERBOUDJ BADREDDINE LC 4300311 (USSM) Avertissement .
- MOKHNACHE RABAH LC 4300619 (CSZ) Avertissement

AFFAIRE N° 248 /- RENCONTRE CRZ - USSM (U15) DU 16-03-2019.....(jeunes)

- CHAIB BILAL LC 4300611 (CRZ) Avertissement

AFFAIRE N° 249 /- RENCONTRE EST -JSAM (U15) DU 15-03-2019.....(jeunes)

- AZZALI KHEIREDDINE LC 4301019 (EST) Avertissement

AFFAIRE N° 250 /- RENCONTRE JSAM - ABABA (U17) DU 15-03-2019.....(jeunes)

- NAAMOUNE MED LC 4302008 (JSAM) Avertissement
- HAMAMI MED LC 4301203 (ABABA) Avertissement

AFFAIRE N° 251 /- RENCONTRE MBA - ESSDG (U15) DU 15-03-2019.....(jeunes)

- SAID BOURICHE YASSER LC 4301401 (MBA) 01 Match ferme de suspension pour cumul de cartons.
- KOUADRI LAARBI LC 4301409 (MBA) 01 Match ferme de suspension pour cumul de cartons.
- BENDALI AMIR LC 4301716 (ESSDG) Avertissement
- BOUZEGHAIA AYOUB LC 4301415 (MBA) 02 deux matchs de suspension ferme pour insulte envers officiel plus une amende de **7000 .00 DA payable avant le 17-04-2019**

AFFAIRE N° 252 /- RENCONTRE WRM - RAA (U15) DU 15-03-2019.....(jeunes)

- NEMOUL SALAHEDDINE LC 4300501 (RAA) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 17-04-2019

AFFAIRE N° 253 /- RENCONTRE WRM - RAA (U17) DU 15-03-2019.....(jeunes)

- BOUTABDJA SAAEDINE LC 4300413 (WRM) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 17-04-2019
- BOUGUENDOURA OUSSAMA LC 4300520 (RAA) 01 Match ferme pour contestation de décision plus une amende de **1000.00** DA payable avant le 17-04-2019.
- BOULEKROUNE MEHDI LC 4300512 (RAA) Avertissement
- BENAYACHE ZINEDDINE LC 4300918 (RAA) Avertissement

COMMISSION DE DISCIPLINE
LUNDI 25 Mars 2019

Membres Présents : Mr,.....BOURZAMA
BOUHbila
HIOUR

Mohamed
Mohamed
Abdelouahab



AFFAIRE N° 257 /- RENCONTRE JSBT - ABABA (S) DU 23-03-2019

- BECHAR CHARAFEDDINE LC 4301106 (JSBT) Avertissement
- SLIMANI FOUAD LC 4301119 (JSBT) Avertissement
- DERADJ HAMOU LC 4301123 (JSBT) Avertissement
- GAHTAR ZAKI LC 4301101 (JSBT) Avertissement
- ROUBA AISSA LC 4301204 (ABABA) Avertissement
- KADRI MAHFOUD LC 4301226 (ABABA) Avertissement
- CHERIET RAOUF LC 4301212 (ABABA) Avertissement

AFFAIRE N° 258 /- RENCONTRE AFM-USZ (S) DU 23-03-2019

- Absence de l'entraîneur de l'équipe USZ une amende de **5000 DA** au club (USZ) payable avant le 24/04/2019

AFFAIRE N° 259 /- RENCONTRE CRZ -JST (S) DU 23-03-2019

- Absence de l'entraîneur de l'équipe JST une amende de **5000 DA** au club (JST) payable avant le 24/04/2019

AFFAIRE N° 260 /- RENCONTRE EST -HBAR (S) DU 23-03-2019

- BOUMENDJEL LOTFI LC 4301011 (EST) Avertissement
- BOUKRIKA ABDERRAOUF LC 4300723 (HBAR) Avertissement

AFFAIRE N° 261 /- RENCONTRE NOSB - RAA (S) DU 23-03-2019

- BENTAMENE HAKIM LC 4300115 (NOSB) Avertissement
- BOUIDANE HOCINE LC 430117 (NOSB) Avertissement
- BOULOUEDNINE KHIREDDINE LC 4300523 (RAA) Avertissement

AFFAIRE N° 262 /- RENCONTRE USSM -AFM (U19) DU 24-03-2019

- BENKERIT AYOUB I LC 4301324 (USSM) Avertissement

AFFAIRE N° 263 /- RENCONTRE USSM -AFM (U17) DU 24-03-2019

- MAAROUF ABDELLAH LC 4301315 (USSM) Avertissement
- Une amende de **5000 DA** est infligée au club **U.S.S.M** pour absence de l'entraîneur payable avant le 24/04/2019.
- BOUSBAA ISHAK LC 4300317 (AFM) Avertissement
- Une amende de **5000 DA** est infligée au club **A.F.M** pour absence de l'entraîneur payable avant le 24/04/2019.

AFFAIRE N° 264 /- RENCONTRE USSM - AFM (U15) DU 24-03-2019

- BENZIANE MED SAMI LC 4301307 (USSM) Avertissement
- SEDRATI HOUSSEM EDDINE LC 4301317 (USSM) Avertissement
- Une amende de **5000 DA** est infligée au club **U.S.S.M** pour absence de l'entraîneur payable avant le 24/04/2019.

AFFAIRE N° 265 /- RENCONTRE RAA -USZ (U15) DU 24-03-2019

- BOUGUENDOURA SIRADJ EDDINE LC 4300503 (RAA) Avertissement

AFFAIRE N° 266 /- RENCONTRE HBAR - JSAM (U19) DU 24-03-2019

- LEKEHEL TAREK LC 4302015 (JSAM) 06 Mois de suspension pour crachat envers officiel .ART 103 RG Jeunes plus une amende de **10 000 DA** dix mille dinars pour le club JSAM payable avant le 24/04/2019.

AFFAIRE N° 267 /- RENCONTRE N.R.B.G/fb - W.R.M (U19) DU 24-03-2019

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale la mauvaise organisation.
- Le mauvais comportement du président du club N.R.B.G/Fb.
- Attendu que le président du club N.R.B.G/fb à déchiré la feuille de match.
- Attendu que ce dernier a été sous le coup d'une suspension de 06 Mois.

-Par ces motifs la C.D décide.

- 01 an de suspension pour le président **BOULEIT Djamel Eddine** à partir du 25 Mars 2019. + Une amende de **20.000 00 D.A** payable avant le 24-04-2019.

COMMISSION DE DISCIPLINE
LUNDI 28 Mars 2019

Membres Présents : Mr,.....**BOURZAMA**
BOUHBILA
HIOUR

Mohamed
Mohamed
Abdelouahab



AFFAIRE N° 268 /- RENCONTRE W.R.M – H.B.A.R (U17) DU 27-03-2019.....(jeunes)

-BOUHEROUD Hamza LC 4300701 (HBAR) 01 Ans de suspension ferme pour agression envers l'arbitre officiel plus une amende de 5.000.00 DA payable avant le 27-04-2019.

-HARAT Achraf LC 4300714 (HBAR) Avertissement

-BOUTABDJA Saad Eddine LC 4300413 (WRM) Avertissement

AFFAIRE N° 269 /- RENCONTRE W.R.M – H.B.A.R (U19) DU 27-03-2019.....(jeunes)

-BOULDJEJ Fadi LC 4300718 (HBAR) 02 Matches ferme pour propos injurieux plus une amende de 1.500.00 DA payable avant le 27-04-2019.

-TOUIL Med Salah LC 4300712 (HBAR) Avertissement

-BELLATAR Iheb LC 4300415 (WRM) Avertissement

COMMISSION ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 28 février 2019

MEMBRES PRESENTS : Mrs : SEBTI Maamar
TERRAS Med Salah
BOUKRIAA Abdelhakim
BOUGUessa Allaoua

ORDRE DU JOUR

- 01)-COURRIER ARRIVEE
- 02)-ETUDE DES AFFAIRES
- 03)-PROGRAMMATION CHAMPIONNAT HONNEUR ET JEUNES

1)-COURRIER

- La Commission a pris connaissance du courrier arrivée.

2)- ETUDE DES AFFAIRES.

AFFAIRE N° 28 /- Rencontres J.S.T – E.S.T (S) du 23-02-2019.

- Non déroulement de la rencontre
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'absence de l'équipe J.S.T en catégories (S).
- Attendu que la rencontre a été programmée le 23-02-2019 à Tiberguent.
- Attendu que l'équipe **J.S.T** n'a fourni aucune pièce justificative de son absence
- Vu l'article 62 des R.G de la F.A.F.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club J.S.T (S) et en attribue le gain de match à l'équipe (S) E.S.T par le score de 03 Buts à 00**
- Défalcation de 06 points à l'équipe (S) J.S.T phase retour
- Une amende de **15.000.00** D.A est infligée au club J.S.T payable avant 27-03-2019

AFFAIRE N° 29 /- Rencontres R.A.A - J.S.T (U-15 et U19) du 23-02-2019.

- Non déroulement des rencontres
- Vu les feuilles de matchs et les rapports des arbitres ou ils signalent le non déroulement des rencontres suite à l'absence de l'équipe **J.S.T** en catégories (U-15 et U-19).
- Attendu que ces rencontres ont été programmées le 23-02-2019 à Grarem .
- Attendu que l'équipe **J.S.T** n'a fourni aucune pièce justificative de son absence
- Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club J.S.T (U-15 et U-19) et en attribue les gains des matchs à l'équipe (U-15 et U-19) R.A.A par le score de 03 Buts à 00**
- Une amende de **30.000.00** D.A est infligée au club J.S.T payable avant 27-03-2019

AFFAIRE N° 30 /- Rencontre J.S.A.M – D.S.B.T (U-15) du 19-01-2019.

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'absence de l'équipe **D.S.B.T** (U-15) sur le lieu de la rencontre
- Attendu que la rencontre a été programmée le 19-02-2019 à Ain M'Louk.
- Attendu que l'équipe **D.S.B.T** n'a fourni aucune pièce justificative de son absence
- Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club D.S.B.T (U-15) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-15) du club J.S.A.M par le score de 03 Buts à 00**
- Une amende de **15.000.00** D.A est infligée au club D.S.B.T payable avant 27-03-2019

AFFAIRE N° 31 /- Rencontres ABABA - CSFBB (U-17 et U19) du 19-02-2019.

-Non déroulement des rencontres

-Vu les feuilles de matchs et les rapports des arbitres ou ils signalent le non déroulement des rencontres suite à l'absence de l'équipe **C.S.F.B.B** en catégories (**U17 et U-19**).

-Attendu que ces rencontres ont été programmées le 19-02-2019.

-Attendu que l'équipe **C.S.F.B.B** n'a fourni aucune pièce justificative de son absence

-Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.

-Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club C.S.F.B.B (U-17 et U-19) et en attribue les gains des matchs à l'équipe (U-17 et U-19) A.B.A.B.A par le score de 03 Buts à 00

-Une amende de 30.000.00 D.A est infligée au club C.S.F.B.B payable avant 27-03-2019

AFFAIRE N° 32 /- Rencontre J.S.T – N.R.B.G/fb (U-15) du 26-12-2018.

-Non déroulement de la rencontre.

-Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'absence de l'équipe **J.S.T** (U-15) sur le lieu de la rencontre.

-Attendu que la rencontre a été programmée le 25-12-2018.

-Attendu que l'équipe **C.S.F.B.B** n'a fourni aucune pièce justificative de son absence

-Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.

-Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club J.S.T (U-15) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-15) du club N.R.B.G/fb par le score de 03 Buts à 00

-Une amende de 15.000.00 D.A est infligée au club J.S.T payable avant 27-03-2019

COMMISSION ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU Mercredi 06 Mars 2019

MEMBRES PRESENTS : Mrs : SEBTI Maamar
TERRAS Med Salah
BOUKRIAA Abdelhakim
BOUGUessa Allaoua

ORDRE DU JOUR

- 01)-COURRIER ARRIVEE
- 02)-ETUDE DES AFFAIRES
- 03)-PROGRAMMATION CHAMPIONNAT HONNEUR ET JEUNES

1)-COURRIER

- La Commission a pris connaissance du courrier arrivée.

2)- ETUDE DES AFFAIRES.

AFFAIRE N° 33 /- Rencontres A.B.A.B.A - J.S.T (S) du 05-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre
- Vu la feuille de match
- Vu le rapport du délégué
- Vu le rapport de l'arbitre
- *Attendu* : que la rencontre sus visée ne s'est pas déroulée par suite de l'effectif réduit de l'équipe J.S.Tiberguent (Senior) sur le lieu de la rencontre
- *Attendu* : que l'équipe du JST (S) s'est présentée sur le terrain avec seulement 10 Joueurs à l'heure impartie de la rencontre
- *Attendu* : que si au cours d'une rencontre, une équipe d'un club se présente sur le terrain avec un effectif de moins de Onze (11) joueurs, la rencontre n'aura pas lieu et l'équipe contrevenante est sanctionnée par :
- Match perdu par pénalité à l'équipe (JST) (S) et en attribue le gain à l'équipe du ABABA (S) sur le score de 3 à 0
- Défalcation de 06 points à l'équipe (S) de J.S.T
- En outre, une amende de 5000 DA est infligée au club JST payable avant le 05-04-2019 (Art 57 des R.G.de la FAF)

AFFAIRE N° 34 /- Rencontre D.S.B.T – NOSB (U-15) du 01-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'absence de l'équipe **D.S.B.T** (U-15) sur le lieu de la rencontre
- Attendu que la rencontre a été programmée le 01-03-2019 .
- Attendu que l'équipe **D.S.B.T** n'a fourni aucune pièce justificative de son absence
- . -Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club D.S.B.T (U-15) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-15) du club NOSB par le score de 03 Buts à 00**
- Une amende de 15.000.00 D.A est infligée au club D.S.B.T payable avant 05-04-2019**

AFFAIRE N° 35 /- Rencontre MBA – JSBT (U-15) du 01-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'absence de l'équipe **J.S.B.T** (U-15) sur le lieu de la rencontre.
- Attendu que la rencontre a été programmée le 01-03-2019.
- Attendu que l'équipe J.S.B.T n'a fourni aucune pièce justificative de son absence
- Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club J.S.B.T (U-15) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-15) du club M.B.A par le score de 03 Buts à 00**
- Une amende de 15.000.00 D.A est infligée au club J.S.B.T payable avant 05-04-2019**

COMMISSION ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 12 Mars 2019

MEMBRES PRESENTS : Mrs : SEBTI Maamar
TERRAS Med Salah
BOUKRIAA Abdelhakim
BOUGUessa Allaoua

ORDRE DU JOUR

- 01)-COURRIER ARRIVEE
- 02)-ETUDE DES AFFAIRES
- 03)-PROGRAMMATION CHAMPIONNAT HONNEUR ET JEUNES

1)-COURRIER

- La Commission a pris connaissance du courrier arrivée.

2)- ETUDE DES AFFAIRES.

AFFAIRE N° 36 /- Rencontres N.R.B.G/fb - J.S.T (U-15 et U19) du 08-03-2019.

- Non déroulement des rencontres
- Vu les feuilles de matchs et les rapports des arbitres ou ils signalent le non déroulement des rencontres suite à l'absence de l'équipe J.S.T en catégories (U-15 et U-19).
- Attendu que les rencontres ont été programmées le 08-03-2019 .
- Attendu que l'équipe J.S.T n'a fourni aucune pièce justificative de son absence
- Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club J.S.T (U-15 et U-19) et en attribue les gains des matchs à l'équipe (U-15 et U-19) N.R.B.G/fb par le score de 03 Buts à 00
- Une amende de **30.000.00** D.A est infligée au club J.S.T payable avant 10-04-2019

AFFAIRE N° 37 /- Rencontre CSFBB – MBA (U-19) du 02-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'absence de l'équipe M.B.A (U-19) sur le lieu de la rencontre
- Attendu que la rencontre a été programmée le 02-03-2019 à Rouached .
- Attendu que l'équipe M.B.A n'a fourni aucune pièce justificative de son absence
- Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club M.B.A (U-19) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-19) du club C.S.F.B.B par le score de 03 Buts à 00
- Une amende de **15.000.00** D.A est infligée au club M.B.A payable avant 10-04-2019

AFFAIRE N° 38 /- Rencontres N.R.B.G/fb - J.S.T (U-17) du 08-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre
- Vu la feuille de match et le rapport de l'arbitre ou il signale le non déroulement de la rencontre suite à l'absence du service d'ordre .
- Attendu que la rencontre a été programmée le 08-03-2019 à Beni Guecha .
- Vu l'article 42 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club N.R.B.G/fb (U-17) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-17) J.S.T par le score de 03 Buts à 00
- Une amende de **5.000.00** D.A est infligée au club N.R.B.G/fb payable avant 10-04-2019

AFFAIRE N° 39 /- Rencontres N.R.B.G/fb - H.B.A.R (Senior) du 09-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre
- Vu la feuille de match et le rapport de l'arbitre ou il signale le non déroulement de la rencontre suite à la non-conformité de la tenue de l'équipe N.R.B.G/fb.
- Attendu que la rencontre a été programmée le 09-03-2019
- Attendu que le club N.R.B.G/fb n'a pas respecté l'article 58 des R.G de la F.A.F concernant le changement de tenue étant qu'il est recevant.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club N.R.B.G/fb (Senior) et en attribue le gain de match à l'équipe (S) H.B.A.R par le score de 03 Buts à 00
- Défalcation de 06 points (Phase Retour)
- Une amende de **5.000.00** D.A est infligée au club N.R.B.G/fb payable avant 10-04-2019

COMMISSION ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU Lundi 18 Mars 2019

MEMBRES PRESENTS : Mrs : SEBTI Maamar
TERRAS Med Salah
BOUKRIAA Abdelhakim
BOUGUessa Allaoua

ORDRE DU JOUR

- 01)-COURRIER ARRIVEE
- 02)-ETUDE DES AFFAIRES
- 03)-PROGRAMMATION CHAMPIONNAT HONNEUR ET JEUNES

1)-COURRIER

- La Commission a pris connaissance du courrier arrivée.

2)- ETUDE DES AFFAIRES.

AFFAIRE N° 40 /- Rencontre H.B.A.R – N.R.B.G/fb (U-19) du 15-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'équipe de N.R.B.G/fb (U-19) qui s'est présentée avec un effectif de moins de (11) joueurs sur le terrain.
- Attendu que la rencontre a été programmée le 15-03-2019 à Ahmed Rachedi .
- . -Vu l'article 49 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club NRBG/fb (U-19) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-19) du club H .B.A.R par le score de 03 Buts à 00
- Défalcation de 01 point à l'équipe NRBG/fb
- Une amende de **5.000.00** D.A est infligée au club N.R.B.G/fb payable avant 17-04-2019

AFFAIRE N° 41 /- Rencontre I.R.C.M – N.O.S.B (U-15) du 16-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'équipe de L'I.R.C.M (U-15) qui s'est présentée avec un effectif de moins de (11) joueurs sur le terrain.
- Attendu que la rencontre a été programmée le 16-03-2019 à Mila.
- . -Vu l'article 49 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club I.R.C.M (U-15) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-15) du club N.O.S.B par le score de 03 Buts à 00
- Défalcation de 01 point à l'équipe I.R.C.M
- Une amende de **5.000.00** D.A est infligée au club I.R.C.M payable avant 17-04-2019

COMMISSION ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU Lundi 24 Mars 2019

MEMBRES PRESENTS : Mrs : SEBTI Maamar
TERRAS Med Salah
BOUKRIAA Abdelhakim
BOUGUessa Allaoua

ORDRE DU JOUR

- 01)-COURRIER ARRIVEE
- 02)-ETUDE DES AFFAIRES
- 03)-PROGRAMMATION CHAMPIONNAT HONNEUR ET JEUNES

1)-COURRIER

- La Commission a pris connaissance du courrier arrivée.

2)- ETUDE DES AFFAIRES.

AFFAIRE N° 42 /- Rencontre H.B.A.R - J.S.T (U-19) du 24-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'absence de l'équipe **J.S.T (U-19)** sur le lieu de la rencontre
- Attendu que la rencontre a été programmée le 24-03-2019.
- Attendu que l'équipe **J.S.T** n'a fourni aucune pièce justificative de son absence
- . -Vu l'article 52 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club J.S.T (U-19) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-19) du club H.B.A.R par le score de 03 Buts à 00**
- Une amende de **15.000.00 D.A** est infligée au club **J.S.T** payable avant 23-04-2019

AFFAIRE N° 43 /- Rencontre R.A.A – U.S.Z (U-19) du 24-03-2019.

- Non déroulement de la rencontre.
- Vu la feuille de match ou l'arbitre signale le non déroulement de la rencontre suite à l'équipe de **L'U.S.Z (U-19)** qui s'est présentée avec un effectif de moins de (11) joueurs sur le terrain.
- Attendu que la rencontre a été programmée le 24-03-2019
- . -Vu l'article 49 des R.G de la F.A.F Jeunes.
- Par ces motifs la C.O.S décide match perdu par pénalité au club U.S.Z (U-19) et en attribue le gain de match à l'équipe (U-19) du club R.A.A par le score de 03 Buts à 00**
- Défalcation de 01 point à l'équipe **U.S.Z**
- Une amende de **5.000.00 D.A** est infligée au club **U.S.Z** payable avant 23-04-2019

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE – MILA-

MODALITÉS D'ACCESSION ET DE RÉTROGRADATION

Divisions HONNEUR ET PREHONNEUR WILAYA

Saison 2018 – 2019.

DIVISION HONNEUR

1er Cas : Si aucun club de la division régional 2 ne rétrograde en division honneur. 0+ 16	- Seize (16) clubs composent la division honneur saison 2018-2019.
- 01	-Le club classé 1er de la division honneur accède en division régionale 2.
- 02	-Le club classé 15ième et 16ième de la division honneur rétrograde en division pré honneur.
+3	Le club classé 1er de chaque groupe de la division pré honneur accède en division honneur
= 16	Soit + 16 – 01 -02 +3 = 16